



UES QUADRAL

**AVENANT N°1 A L'ACCORD DE FORMALISATION
DE L'UNITE ECONOMIQUE ET SOCIALE QUADRAL**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

QUADRAL SAS, Société par Actions Simplifiée,
1, Place du Pont A Seille, 57000 METZ

BATIGESTION, Société par Actions Simplifiée,
21, rue Dupont des Loges, 57000 METZ

QUADRAL TRANSACTIONS, Société par Actions Simplifiée,
1, Place du Pont A Seille, 57000 METZ

PETITPIERRE ET SABATIER – RIL, Société par Actions Simplifiée,
29, Quai Saint Antoine, 69002 LYON

EJC, Société à Responsabilité Limitée,
2, Rue de la Durance, 75012 PARIS

Représentées par M. Nicolas ZITOLI, agissant pour le compte de QUADRAL SAS, ayant
reçu mandat des structures précitées,

Composant l'Unité Economique et Sociale QUADRAL reconnue conventionnellement,
dénommée ci-après « L'UES QUADRAL »,

SOFIGERE, Société par Actions Simplifiée,
47, rue Haute Seille, 57000 METZ

Représentée par M. Nicolas ZITOLI, agissant en qualité de Président

PROMALLIANCE, Société par Actions Simplifiée,
1, Place du Pont A Seille, 57000 METZ

Représentée par M. Robert BAEHREL, agissant en qualité de Président

D'UNE PART,

ET :

L'organisation syndicale représentative du personnel, représentée par :

- Pour la CFE-CGC, M. Alain TARON, en qualité de délégué syndical de l'UES QUADRAL

D'AUTRE PART,

PREAMBULE

L'Unité Economique et Sociale QUADRAL regroupe, depuis sa création, des sociétés autour des activités d'administration de biens et de transactions immobilières pour des institutionnels.

Au cours de l'année 2006, les activités du Réseau QUADRAL se sont développées avec, d'une part la création de la société SOFIGERE, filiale de QUADRAL SAS, qui assure une activité de marchand de biens et d'investisseur, et d'autre part le rachat par QUADRAL SAS de la totalité des titres de la société PROMALLIANCE spécialisée dans la promotion immobilière.

Ces deux sociétés, filiales de QUADRAL SAS, ont dès lors, compte tenu de la complémentarité de leurs activités avec les activités des sociétés de l'UES QUADRAL et compte tenu des liens économiques unissant l'ensemble des sociétés de l'UES QUADRAL, vocation à intégrer l'Unité Economique et Sociale QUADRAL.

Si ces sociétés ne comptent pas encore de salariés, il n'en demeure pas moins que leurs activités sont assurées par des salariés de sociétés de l'UES QUADRAL et qu'à court terme elles pourront disposer de leur propre personnel qui devront alors bénéficier de règles sociales et d'un statut du personnel similaires à ceux appliqués à l'ensemble des salariés de l'UES QUADRAL.

En conséquence, les parties décident ce qui suit :

ARTICLE I : INTEGRATION DES SOCIETES SOFIGERE ET PROMALLIANCE A L'UES QUADRAL

Les parties décident l'intégration rétroactive au 1^{er} janvier 2007 dans l'UES QUADRAL des sociétés suivantes :

- La société SOFIGERE dont le siège social est situé au 47 rue Haute Seille à METZ 57000 ;
- La société PROMALLIANCE dont le siège social est situé au 1 Place du Pont A Seille à METZ 57000.

ARTICLE II : REGLES SOCIALES APPLICABLES

Dès lors que les sociétés SOFIGERE et PROMALLIANCE disposeront de salariés, ces derniers bénéficieront des Instances Représentatives du Personnel de l'UES QUADRAL, notamment le Comité d'Entreprise, les Délégués du Personnel, le CHSCT et les Délégués Syndicaux de l'UES QUADRAL ainsi que de l'ensemble du Statut du Personnel de l'UES QUADRAL.

Pour les accords collectifs relatifs à l'épargne salariale (Intéressement, Participation et Plan d'Epargne Entreprise), la conclusion d'un avenant à ces accords sera nécessaire.

ARTICLE III : DEPOT - PUBLICITE

Le présent avenant sera déposé, en deux exemplaires, dont un original, et une version électronique, à la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Moselle, ainsi qu'au secrétariat-greffe du Conseil de Prud'hommes de Metz.

Fait à Metz le 27 juin 2007, en 5 exemplaires originaux.

Pour les entités composant l'UES :

QUADRAL SAS
BATIGESTION
QUADRAL TRANSACTIONS
PETITPIERRE ET SABATIER - RIL
EJC

Représentées par M. Nicolas ZITOLI,
agissant en qualité de représentant de
QUADRAL SAS, ayant reçu mandat à cet
effet

Pour l'organisation syndicale représentative :

- CFE-CGC :
M. Alain TARON

Pour les entités intégrant l'UES QUADRAL :

SOFIGERE
Représentée par M. Nicolas ZITOLI
Président

PROMALLIANCE
Représentée par M. Robert BAEHREL
Président